



Mot du Maire

L'année que nous venons de traverser fut marquée du sceau de la crise. Notre commune n'a pas été épargnée et en premier lieu notre viticulture. Certes les problèmes ne datent pas d'aujourd'hui mais cette nouvelle secousse a eu raison de notre cave coopérative.

Malgré les efforts consentis notamment sur la qualité par les coopérateurs, les investissements, les paris sur l'avenir, rien n'y a fait, la diminution progressive des surfaces cultivées a entraîné une baisse de production fatale et rendant impossible le fonctionnement de la structure.

Je tiens à rendre hommage à l'équipe dirigeante qui plutôt que de s'entêter au risque d'aller dans le mur, a choisi la solution de la sagesse en optant pour une fusion avec la cave d'Alignan du vent. Pourtant la décision n'a pas dû être facile à prendre, en effet qui aurait pu imaginer que la cave coopérative mémoire ouvrière de nos villages, véritable patrimoine industriel disparaîtrait un jour ?

De notre côté nous avons maintenu les programmes d'investissement communaux aidés en cela par des retours anticipés de TVA, en outre nous avons engagé une politique volontariste en terme d'emploi. Grâce à des contrats aidés nous avons recruté quatre personnes rencontrant des difficultés professionnelles. Par souci de solidarité et responsabilité une fois de plus les impôts n'ont pas été augmentés,

Bulletin d'informations municipales de NEFFIES N° 19

Janvier 2 010

seul le prix de l'eau a du être légèrement revalorisé, eu égard aux investissements réalisés et à l'obligation faite aux communes, d'être en capacité de financer leurs projets. Il en sera de même en 2010 nous nous y engageons, c'est un devoir à l'heure où beaucoup peinent à boucler leurs fins de mois.

Sans tomber dans un optimisme béat, souhaitons que 2010 donne le signal d'une reprise, synonyme d'espoir pour celles et ceux qui souffrent. Nous ferons en sorte d'activer la solidarité afin que personne ne se sente exclu.

Le contexte actuel nous oblige au pragmatisme et à la raison. Certains peuvent y voir une forme de résignation face à des changements qui touchent notre vie quotidienne.

Mais s'adapter, trouver des solutions pour que chacun notamment les plus fragiles puissent accéder à des services de base, voilà pour nous le rôle d'une mairie.

Il ne s'agit pas d'une acceptation systématique du « tout réforme » très en vogue en ce moment, mais simplement de lucidité.

Le pouvoir d'un maire de village et de son équipe s'arrête aux limites de sa commune, condamner, agiter des étendards c'est bien, comment ne pas s'indigner devant le repli permanent des services publics, les cadeaux faits aux plus riches alors que dans le même temps on fiscalise les indemnités liées aux accidents du travail, etc... Le citoyen que je suis peut s'insurger, le maire lui doit s'adapter, composer avec des lois qu'il n'a pas le pouvoir de modifier.

Winston Churchill disait que la démocratie pouvait être accablée de bien des défauts mais elle demeurait la meilleure façon de gouverner les peuples.

Notre démocratie nous donne régulièrement le droit de voter pour différents collèges électoraux qui chacun à leur niveau façonnent notre société. Notre devoir est de participer et de nous exprimer pour que l'ensemble de ces structures gouvernent en cohérence dans l'intérêt de tous en privilégiant la solidarité.

Notre action doit se concentrer sur Neffies et sa population, œuvrer pour que demeure l'esprit village, le bien-être, la convivialité, la culture de notre terroir.

Dans nos communes rurales nous devons être une alternative à l'outrance urbaine, ses excès.

Certes nous n'aurons jamais les équipements d'une ville et de cela nous devons tous en être conscients, mais notre qualité de vie ne passe pas forcément par des structures

Mot du Maire (suite)

surdimensionnées, dont la seule véritable conséquence est l'augmentation de la pression fiscale.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je remercie les associations qui se sont mobilisées pour animer tout au long de l'année Neffies. Je salue la générosité des Neffiessois qui malgré les difficultés ont répondu présents et fait preuve de solidarité, je pense au Téléthon et aux Restos du Coeur.

Je tiens à profiter de cette occasion traditionnelle pour souhaiter la bienvenue à toutes celles et ceux qui ont choisi notre commune en 2009 pour résidence.

Je remercie nos commerçants, pour le développement et la qualité de leurs commerces qui sont aussi un lieu de vie dans nos petites communes.

Merci au personnel communal, leur tâche au service de chacun est assurée au quotidien malgré les difficultés et je les en félicite.

Merci enfin à celles et ceux qui ont travaillé autour de moi tout au long de cet année, dont je tiens à souligner la grande implication, et la volonté permanente de recherche de consensus afin de faire avancer les dossiers et faciliter les décisions.

En leur nom et au mien, je vous souhaite pour 2010 une bonne et heureuse année, qu'elle soit pour chacun synonyme de réussite, de bonheur et de santé.

Jean-Marie Guilhaumon

2009 dans le rétro

Le personnel communal

En mars deux postes en CAE (contrat aide à l'emploi) ont été créés dans le secteur administratif, deux autres viendront compléter le dispositif dans le domaine technique afin de réaliser des travaux d'embellissement, fleurissement, rénovation etc...

Travaux dans l'église

Mise aux normes de l'installation électrique, réhabilitation de la tribune et de la plateforme arrière.

Maison menaçant ruine rue de la boulangerie

La mauvaise volonté des propriétaires utilisant l'ensemble des procédures à leur disposition pour ralentir cette affaire fait qu'une décision en référé sera prise le 12 janvier 2010. Après une mise en sécurité provisoire il a été décidé de rouvrir la rue pour faciliter l'activité de la boulangerie.



Le groupe scolaire

Une année charnière pour notre école publique qui a vu en l'espace d'un mois et demi ses effectifs augmenter de dix sept élèves, soit un total de 112 enfants. Une forte mobilisation des parents a permis l'obtention d'un cinquième poste d'enseignant. La nouvelle classe se situe pour l'instant dans la salle de l'ancien couvent.



Des locaux étaient disponibles dans l'enceinte de l'école mais n'ont pu être utilisés en raison des travaux. En effet depuis juillet le projet de deux nouvelles classes et d'un restaurant scolaire a débuté. Cette opération permise grâce à l'acquisition des terrains jouxtant l'école est à l'étude depuis bientôt quatre ans. Son coût de 800 000 € est subventionné à hauteur de 45 % et ce sera financé sans appel à l'emprunt. Ce projet représente le point final de l'aménagement de la zone et proposera une sécurisation complète de la circulation et du stationnement. Il vient conclure un processus de modernisation de nos écoles enclenché voici huit ans maintenant.

Enfin il faut noter qu'un 1/2 poste d'atsem a été octroyé, la garde du soir réactivée suite à une forte demande, ainsi que la mise en place avec l'aide de l'Etat de deux classes numériques, afin de donner à nos chers petits les meilleures conditions d'enseignement possibles.

2009 dans le rétro



Le centre du village

Juillet fut le mois de l'inauguration de ce projet qui a n'en pas douter a changé la vie de l'ensemble des riverains.

Remerciements à notre député Kléber Mesquida qui a permis par son action la prolongation de cet aménagement par la mise en sécurité et la valorisation commerciale de la montée des remparts.

Le 4 septembre, la population fut invitée à commémorer le 150ème anniversaire de la naissance de Jaurès. Ce tribun essaya d'éviter ce qui allait devenir la Grande Guerre et saigner à blanc toutes les villes et villages.

NEFFIES paya un lourd tribut qui endeuilla de nombreuses familles. En 1931, la municipalité érigea un buste pour honorer sa mémoire...



En route vers 2010

Les forages

A ce jour un accord de subvention est obtenu auprès du conseil général. Le dossier de déclaration d'utilité publique va se concrétiser avec en parallèle une demande d'expropriation afin d'obtenir l'autorisation de clôturer le périmètre de sécurité exigé par la DDASS. Terme prévisionnel en 2011.

Moulin de Julian

Début en 2010 d'une nouvelle tranche de travaux grâce aux subventions obtenues environ 70 % qui va permettre la mise en sécurité et l'accès aménagé au public. Une dernière étape probablement en 2011 verra la remise en service du moulin. D'ores et déjà l'idée d'une commission extra communale réunissant les amoureux du patrimoine pourrait voir le jour pour envisager les animations futures, avis aux amateurs...

Stationnement

Une réflexion est en cours pour éviter les stationnements anarchiques, faciliter et sécuriser la circulation. Une convention vient d'être signée avec une fourrière afin de pouvoir évacuer les véhicules excessivement gênants.

Ancienne Poste — Réhabilitation de l'ensemble de l'immeuble.

Recensement de la population

Munies d'un questionnaire rédigé par les services de l'INSEE, deux jeunes Neffiessoises, Emmanuelle Foucher et Jennifer Taillebourg, munies d'une carte officielle, procéderont aux visites à domicile du 21 janvier au 20 février.

Rappel débroussaillage

Les personnes concernées par l'obligation de débroussailler les abords de leur habitation sont informées que la commune fera l'objet d'un contrôle par les services de l'ONF. Risque de verbalisation pour travaux non effectués.

Compteurs d'eau

Le compteur d'eau étant sous la responsabilité du propriétaire, pensez à le protéger du gel et à vérifier périodiquement votre consommation.

Antenne SFR

Une demande émanant de cette société en vue d'installer une antenne sur un pylône à proximité du bassin d'eau potable a été déposée en mairie. Ceci afin d'améliorer localement la couverture du réseau.

Le site internet de la commune

Des dossiers concernant le patrimoine communal ont été mis à disposition des internautes, parfois validés par des archéologues. D'autres ont été rédigés grâce à la participation active de neffiessois...

Le site continuera d'archiver de façon numérique débats et décisions de la municipalité...

Calendrier des festivités 2 010

- Samedi 9 janvier : Vœux de M le Maire
- Samedi 23 janvier : Galette des rois Seniors des 9 Fiefs
- Vendredi 29 janvier : Soirée Cinéma d'Oc
- Dimanche 31 janvier : Galettes St Alban
- Dimanche 7 février : Loto des Ecureuils
- Samedi 13 février : Soirée Latino — La Neffiesta
- Dimanche 14 février : Loto des Seniors
- Samedi 20 février : Repas 3ème Age
- Vendredi 26 février : Soirée Cinéma d'Oc
- Samedi 6 mars : Soirée des Restos du Cœur
- Dimanche 28 mars : Course de côte
- Samedi 10 avril : Carnaval
- Samedi 17 avril : Repas des Seniors des 9 Fiefs
- Vendredi 23 avril : Soirée Cinéma d'Oc
- Dimanche 25 avril : Course pédestre Courir à Neffiès
- Samedi 1er mai : Repas Mairie
- Samedi 15 mai : Repas dansant — La Neffiesta
- Samedi 29 mai : Soirée Cabaret
- Dimanche 30 mai : Salon Loisirs Créatifs
- Samedi 19 juin : Journée Vignes & Traditions
- Dimanche 20 juin : Fête St Alban
- Vendredi 25 juin : Fête du Foyer Rural
- Samedi 26 juin : Fête des Ecoles
- Du 2 au dimanche 4 juillet : Fête locale — La Neffiesta
- Mardi 13 juillet : Brasucade — La Neffiesta
- Samedi 7 août : Soirée Cinéma d'Oc en plein air
- Samedi 14 août : Brasucade — La Neffiesta



Prochaine permanence

SICTOM

Mairie de NEFFIES

Mardi 26 janvier 2 010

De 14 h 30 à 17 h

**Elections régionales
14 et 21 Mars 2010**

Nous avons mis sur le site de la commune : <http://neffies.fr>
des cartes postales anciennes de NEFFIES dont certaines
issues des archives départementales.

D'autres pourraient être rajoutées sur le site internet pour
peu que les habitants qui en détiennent acceptent de les
confier quelques jours en mairie. Elles seraient numérisées
avant de leur être rendues. Merci d'avance. R M

Etat Civil 2 009

Décès et transcriptions de décès

21/01 : Me Gleizes veuve Couderc Simone
10/02 : M Lina Michel
06/05 : M Mieusset Jean Pierre
12/05 : Me Loup veuve Deltour Louise
12/06 : M Charpy François
28/06 : M Valpromis Gilbert
05/07 : Me Urlacher épouse Britto Marie
Christine
20/08 : Me Nichterwitz veuve Gaillard Geor-
gette
23/08 : Me Le Goff épouse Evanguelidis Annick
11/09 : Me Iché épouse Bérenguer Yvonne

Actes de mariage

2 mai : Fabre Mireille / Astruc Alexandre
8 août : Vansse Mélanie / Margas Jérôme
23 août : Delhaye Isabelle / Chatry Frédéric
19 sept : Sayah Béartta / Arguel Christian

Naissances

13 janvier : Tison Thomas
31 mars : Ceberan Emma
15 avril : Fitzgerald Jasmine
18 avril : Morandais Lilou
21 avril : Lazar Assia
2 mai : Hufschmitt Sacha
19 mai : Toscano Lucca
17 juillet : Heere Ava
15 octobre : Cailleux Amyas
16 octobre : Cislo Rudy
22 octobre : Mouton Mano
7 novembre : Carol Lola

